

Groupement National des Associations Agro-Sylvo-Pastorales de Mauritanie



Atelier sur la gestion durable des ressources naturelles

Rapport de Synthèse



Brahim ould Abdarrahmane
(consultant)
Nouakchott, juillet 2004

Table des matières

<i>Ouverture</i>	3
<i>1. Allocution du Directeur de l'élevage</i>	3
<i>2. Exposé sur la gestion durable des ressources naturelles</i>	4
<i>3. Exposé sur l'expérience du Projet GLC</i>	4
<i>4. Exposé sur la démarche de l'approche GLC</i>	5
<i>5. Vision de la Charia pour une gestion durable des ressources naturelles</i>	5
<i>6. Rôle de la société civile dans la GRN</i>	6
<i>Débats : Transfert du Mandat de gestion - nécessité ou somptuosité</i>	7
<i>Recommandations</i>	7
<i>Annexe I</i>	8
<i>ANNEXE II</i>	9

Atelier sur la gestion durable des ressources naturelles

Rapport de synthèse

Ouverture

Un atelier sur la gestion durable des ressources naturelles a été organisé les 28 et 29 juillet 2004 à Nouakchott, par le Groupement National des Associations Agro-Sylvo-pastorale (GNAP) en collaboration avec le Projet Gestion Locale Collective des Ressources Naturelles du Guidimakha (GLC). Cet atelier a été ouvert par le Secrétaire général du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement, Monsieur **Limam Ould Abdawa**, le mercredi 28 juillet 2004 à 9 H 30, dans les locaux de la GTZ. Dans son allocution d'ouverture le Secrétaire général a donné les grands axes de la politique nationale en matière de gestion durable des ressources naturelles et la priorité accordée aux associations agro-sylvo-pastorales pour jouer pleinement leurs rôles dans cette dynamique où l'homme et le bétail sont les facteurs déterminants pour une régénération du milieu et une gestion contrôlée des ressources naturelles. Le secrétaire général a rassuré les participants de la prise en compte par ses services compétents des conclusions du présent atelier. Avant l'ouverture le président du GNAP a rappelé l'intérêt accordé à la gestion durable des ressources naturelles par son excellence Maawiya Ould Sid'Ahmed Taya, président de la République. Il a aussi rappelé l'intérêt du pastoralisme dans la régénération durable des ressources naturelles et il a invité tous les acteurs à s'investir pour faciliter la régénération du milieu.

Pour la poursuite des travaux de l'atelier après le retrait des officiels, le bureau suivant a été désigné :

Président : Hacén ould Taleb (GNAP)

Rapporteurs : Cheikhna ould M'Baré (P. Biodiversité)
Mohamed ould Ely (P. PADEL)
Mohamed ould Bnejara (ONG ADIG)

Après l'installation du bureau, les communications et exposés ont été développés ainsi qu'il suit.

1. Allocution du Directeur de l'élevage

Le directeur de l'élevage, Monsieur Fall Moctar, a donné les grandes lignes de la politique du secteur en matière d'élevage. Il a mis l'accent sur l'important rôle que peuvent jouer les organisations scio-professionnelles dans ce domaine de la GRN et en particulier le GNAP.

2. Exposé sur la gestion durable des ressources naturelles

Dans sa présentation, Monsieur El Hacem Ould Taleb a rappelé l'histoire de la gestion des ressources naturelles en Mauritanie qui était axée sur la dynamique d'un élevage nomade, basé sur la mobilité du cheptel. A un moment où les ressources naturelles appartenaient institutionnellement aux tribus ou aux ethnies qui les régissaient selon la Charia Islamique et notamment suivant le principe d'appartenance collective de l'eau, du pâturage et de l'énergie édicté par le Hadith du prophète. Le communicateur, disait que deux mesures juridiques ont bouleversé le système de gestion durable. La première mesure qui est timide, est l'introduction du code Napoléon. La seconde mesure active est l'adoption de la loi foncière qui a confisqué la propriété collective en la déclarant propriété de l'Etat. Les ressources naturelles sont devenues la maison sans maître, et une surexploitation de celles-ci a été observée sur toute l'étendue du pays. Pour combler ce vide juridique, le GNAP a adressé une requête à la Coopération allemande pour créer un environnement juridique favorable à une gestion durable de nos ressources naturelles : Ce fut donc l'avènement du Code Pastoral dont le décret d'application est sorti en Avril 2004. Après ce rappel historique, l'accent a été mis sur les contraintes et pressions qu'ont subi les ressources naturelles, à savoir :

- ✓ La sédentarisation anarchique,
- ✓ L'aménagement agricole pour les besoins de financement,
- ✓ La marginalisation de l'élevage et des éleveurs,
- ✓ La position de l'état en tant que juge et partie,
- ✓ Le manque de responsabilité des populations,
- ✓ L'explosion démographique (500.000 à l'indépendance et 3 millions actuellement).

Enfin il a interpellé les différents acteurs pour s'investir en vue d'un transfert du mandat de gestion des ressources naturelles aux utilisateurs. Ce transfert de mandat nécessite, selon lui, la prise en compte des mesures d'accompagnement suivantes :

- Une sensibilisation générale des acteurs,
- La création d'un cadre de concertation,
- Le transfert du mandat de gestion à un comité issu de ce cadre de concertation,
- L'appui financier du comité de gestion,
- La vulgarisation du code pastoral,
- L'appui des autorités pour le respect des plans de gestion,
- L'exercice de la mission de suivi et contrôle de l'administration.

Avant de passer à la deuxième communication, Monsieur Cheikhna Ould M'Baré de l'Unité nationale de Mauritanie du Projet régional de conservation de la biodiversité par la réhabilitation participative des terres dégradées des zones arides et semi-arides transfrontalières de la Mauritanie et du Sénégal, a fait connaître son expérience dans les domaines de la conservation et gestion participative durable qu'il développe avec le GNAP dans les zones de M'Balal, El Khatt et Lexeiba II.

3. Exposé sur l'expérience du Projet GLC

Cet exposé a été présenté par Monsieur Hadia Kane qui a rappelé les travaux de recherche et d'analyse menés par le projet lors de sa phase d'orientation. Et à travers la lecture de deux cartes, réalisées à partir des images satellites à un intervalle de dix ans (1988-89 et 1998-99)

et des diagrammes de l'évolution de la pluviométrie, au niveau de 9 stations à l'intérieur ou aux frontières immédiates de la Wilaya pour la même période, il a mis en évidence que :

- ✓ La dégradation des ressources naturelles est progressive et continue,
- ✓ La mise en cause du déficit pluviométrique n'est pas justifiée,
- ✓ Les solutions apportées jusque là (**par ressource**) ne sont pas suffisantes pour endiguer le fléau.

4. Exposé sur la démarche de l'approche GLC

Le président de l'ONG ADIG, Monsieur Mohamed Ould Bnejara a présenté une communication sur la démarche de l'approche GLC qui se compose de 11 étapes à savoir :

- ✓ L'identification des "grappes"
- ✓ La constitution du comité fondateur
- ✓ La légitimation de la "grappe"
- ✓ La délimitation de l'espace
- ✓ Le relevé de l'indice du couvert végétal
- ✓ La requête d'attribution de l'espace
- ✓ L'attribution de l'espace
- ✓ La convention de code local
- ✓ Le transfert de gestion
- ✓ Le suivi annuel de l'ICV
- ✓ L'opérationnalité de la "grappe"

Pour chacune de ces étapes, il a précisé les conditions à remplir et les actions à mener. Chacun de ces exposés a été suivi par un débat qui a permis à chaque fois d'enrichir et d'élucider davantage l'approche de gestion locale collective des ressources naturelles.

5. Vision de la Charia pour une gestion durable des ressources naturelles

Cet exposé a été présenté par l'éminent Imam, Monsieur Hamden Ould Tah qui a commencé par considérer que le code pastoral est un grand acquis pour l'élevage en Mauritanie. Ensuite il a rappelé que la charia dispose d'un certains nombres de bases juridiques pour la gestion des RN. Parmi lesquelles nous pouvons citer :

- ❖ L'interdiction du gaspillage des ressources naturelles
- ❖ Le principe d'appartenance collective de toutes les ressources du sol ; telles que : **arbres, végétaux, eaux et animaux** et pour lesquelles aucune aliénation ne peut se fait qu'à travers :
 - ✓ L'appropriation,
 - ✓ La cueillette,
 - ✓ La chasse,
 - ✓ Et le parcours.

Et dans ce cadre il a introduit le Hadith du prophète qui dit que les gens partagent trois choses : l'eau, le pâturage et le feu.

- ❖ L'interdiction de la privatisation des pâturages sauf pour un l'intérêt collectif.

Il a cité des exemples qui illustrent la limitation de l'accès pour un intérêt collectif.

Et il a conclu en insistant sur l'importance de la gestion collective des ressources naturelles et le rôle de conception et de contrôle que l'état devrait jouer en ce sens.

6. Rôle de la société civile dans la GRN

Cette communication présentée par monsieur Né Salem a porté sur la présentation du GNAP qui a été créée en 1992 conformément à la stratégie élaborée par l'Etat en 1985/1986 en vue d'organiser le monde rural et en particulier les éleveurs.

Le GNAP est composé de :

- ☞ un bureau permanent de 5 membres,
- ☞ 8 bureaux régionaux,
- ☞ 44 associations pastorales qui forment l'assemblée générale,
- ☞ 2206 coopératives sont membres dont 68% sont des coopératives de femmes.

Les activités du GNAP sont :

- ⇒ Organisation du plaidoyer des intérêts du secteur rural
- ⇒ Disponibilité des médicaments vétérinaires
- ⇒ Participation à la conception des lois et stratégies du secteur rural
- ⇒ Organisation et formation des éleveurs et agriculteur
- ⇒ Encadrement et sensibilisation des éleveurs et agriculteurs
- ⇒ Participation à la mise en œuvre des programmes du secteur
- ⇒ Observation de la dimension genre

Ensuite il a fait une présentation des ressources naturelles en Mauritanie (définition, usages et menaces).

Il a aussi défini le rôle des ONG dans la GRN comme étant un rôle de surveillance et de vigilance pour le contrôle de l'exploitation des ressources naturelles. La femme devrait jouer un rôle central dans cette GRN. Enfin il a proposé les recommandations suivantes :

- ✓ Appui technique aux éleveurs,
- ✓ Priorité aux femmes,
- ✓ Une plus grande implication des AP dans la GRN,
- ✓ Profiter des moyens disponibles dans ce sens,
- ✓ Chercher une énergie de substitution,
- ✓ Vulgarisation des foyers améliorés,
- ✓ Formation d'auxiliaires vétérinaires
- ✓ Création d'un crédit pour l'élevage.

Débats : Transfert du Mandat de gestion - nécessité ou somptuosité

La vision sur la nécessité d'une gestion locale collective des ressources naturelles est largement partagée. Les voies et moyens pour parvenir à un transfert rapide du mandat de gestion doivent être engagées. Pour la mise en œuvre de la gestion locale collective les associations pastorales doivent se mobiliser pour jouer le rôle qui leur revient en matière de GRN.

Recommandations

Les recommandations suivantes s'en sont suivies :

- ✓ Ouvrir pour un transfert rapide du mandat de gestion des RN aux utilisateurs,
- ✓ Faire le plaidoyer nécessaire pour être investi du mandat de gestion,
- ✓ Les acteurs doivent s'investir dans la préservation et la conservation et la gestion durable des RN,
- ✓ Faire une sensibilisation générale des acteurs,
- ✓ Créer un cadre de concertation,
- ✓ Transférer le mandat de gestion à un comité issu de ce cadre de concertation,
- ✓ Appuyer financièrement ledit comité de gestion,
- ✓ Vulgariser le code pastoral,
- ✓ Appui des utilisateurs pour le respect des plans de gestion initiés par le comité de gestion,
- ✓ Exercer la mission de suivi et du contrôle.

Annexe I**Programme****Mercredi, le 28 juillet 2004**

9h – 9h30	Inscription des participants	Secrétariat GNAP
9h30 – 10h30	Discours Ouverture	Président GNAP MDRE
10h30 – 11h	Pause café	
11h15 – 12h30	La GRN : Etat de la question et Vision du GNAP pour la mise en œuvre d'une gestion durable des RN (débat)	Hacen Ould Taleb
12h30 – 14h	Expériences et Acquis du projet GLC (Contexte du Guidimakha) avec débats	Hadia Kane
14h – 15h	Pause déjeuner	
15h – 16h30	Expériences et Acquis du projet GLC (Démarche et Etapes) avec débats	Mohamed Ould B'Neijara

Jeudi, le 29 juillet 2004

9h -9h30	Synthèse 1 ^{ère} journée	Commission de synthèse et participants
9h30 – 10h30	Vision de la Charia pour une gestion durable des ressources naturelles (débat)	Hamden O. Tah
10h30 -11h	Pause café	
11h – 12h30	Transfert du mandat de gestion des RN : somptuosité ou nécessité (débat)	Débat
12h30 – 14h	Rôle de la société civile dans la GRN (débat)	Né Salem
14h – 15h	Pause déjeuner	
15h – 16h30	Synthèse Générale, adoption du rapport du séminaire et clôture	Commission de synthèse et participants

ANNEXE II

N°	Noms et Prénoms	Fonctions	Structures
1	Ahmed Ould Amar	P A. Kobeni ouest	GNAP
2	Baba Hacem o/ Sidina o/ Moulaye El Hacem	Vice Président	GNAP Néma
3	Mohamed Ould B'Neijara	Président	ADIG
4	Kane Hadia	Coordinateur	Projet GLC
5	Cheikhna Ould M'Baré	Expert	P.Biodiversité
6	Mohamed Ould Mini	Président	GNAP-Guidim.
7	Né Salem Ould Sidi El Moktar	S.G./ GNAP	GNAP Nktt
8	Kane Aliou Hamady	TG: GNAP	GNAP Nktt
9	Mohamedi Aghob	Présient B.R.	GNAP/Aioun
10	Mahfoudh Ould Khatri	Vice Président	GNAP Nktt
11	El Hacem Ould Taleb	Président	GNAP Nktt
12	Dr Fall Mokhtar	Directeur	D.Elevage
13	Sidi Ould ramdane	SG/ACP/	GNAP D'Jigueni
14	Abdellahi Ould Khatri	SG/ACP	D'Jigueni
15	Doumbia Baba	SSA	DE
16	Kane Hamadi	Président	GNAP Gorgol
17	Diagne Alioune	Cadre/AGRYMET	DA
18	Mohamed Ould El Mami	P. Grappe	Tektaké
19	Aicha Mint Mahamoud	Sécretaire	GNAP Nktt
20	Mahamed Ould Sidemou	Président	FNEM-Guidim.
21	Benne Ould Lewdje	Président	GNAP Assaba
22	ElMokhtar Ould Ahmedou	Président	GNAP Trarza
23	Brahim Ould Abderrahmane	Consultant	Projet GLC
24	Cherif Ould Mohamed Cherif	SG/BR	GNAP Trarza
25	Baba Saleck	Membre B.	GNAP NKTT
26	Med Ould Abdellahi	Cadre	P.PDRC
27	Ahmed Ould Meslem	Cadre/DATAR	MIPT
28	Cherif Ould Ahmed	Membre du BGNAP	NKTT